

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.07.2015

**Chlorure d'hydroxylammonium, ACS**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise**

**Nom du produit:** Chlorure d'hydroxylammonium, ACS

**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** HH8595SS

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Laboratoire

**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

**Numéro de téléphone de secours:**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**Classification de la substance ou du mélange:**



**Corrosif**

Corrosif pour les métaux, catégorie 1



**Toxique**

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3



**Irritant**

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 4

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2A

Sensibilisation de la peau, catégorie 1



**Risque pour la santé**

Cancérogénicité, catégorie 2

Toxicité systémique pour certains organes cibles après expositions répétées, catégorie 2



**Nocif pour l'environnement**

Acute hazards to the aquatic environment. Catégorie 1

Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 1

Corr. Métaux 1.

Toxicité aiguë dermique 4.

Irritation de la peau 2.

Irritation des yeux 2A.

Sensibilisation cutanée. 1.

Carcinogène 2.

Cible spécifique. Toxicité organes cibles. 2.

Toxicité aquatique aiguë 1.

Toxicité chronique aquatique 1.

Toxicité aiguë orale 3.

**Mentions d'avertissement :** Danger

**Mentions additionnelles de danger:**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.07.2015

**Chlorure d'hydroxylammonium, ACS**

Peut être corrosif pour les métaux.  
Nocif en contact avec la peau.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut causer une réaction allergique de la peau.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.  
Provoque une grave irritation des yeux.  
Toxique si avalé.  
Très toxique pour la vie aquatique.  
Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

**Déclaration de mise en garde:**

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.  
Garder hors de la portée des enfants.  
Lire l'étiquette avant l'utilisation.  
Conserver uniquement dans le contenant d'origine.  
Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.  
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.  
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.  
Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.  
Obtenir des directives précises avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Éviter de libérer dans l'environnement.  
En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.  
Rincer la bouche.  
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.  
SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.  
En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.  
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.  
Éliminer les contenus récipients adéquatement.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

**Ingrédients:**

Ingrédients:		
CAS 5470-11-1	chlorure d'hydroxylammonium, ACS	100 %
		Pourcentages par poids

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.07.2015

**Chlorure d'hydroxylammonium, ACS**

**SECTION 4: Mesures de premiers soins**

**Description des mesures de premier secours**

**Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire.

**Après contact avec la peau :**

Laver les mains et la peau exposée avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

**Après contact avec les yeux :**

Protéger l'œil non exposé. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

**Après ingestion :**

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**

**Agent d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)

**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Une explosion du contenant peut se produire lors d'un incendie.

**Conseil pour pompiers:**

**Équipement de protection:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

**Informations supplémentaires (précautions):**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Précautions environnementales:**

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Porter des lunettes de sécurité, des gants

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.07.2015

**Chlorure d'hydroxylammonium, ACS**

et des vêtements de protection. Absorb with suitable absorbent material such as sand or earth and containerize for disposal. Toujours appliquer les réglementations locales.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)

**SECTION 7: Manutention et entreposage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Se laver les mains après la manipulation. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Éviter de produire de la poussière. Un ménage de routine devrait être institué afin que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**



**Paramètres de contrôle:**

, , OSHA LEP MPT (poussière totale) 15 mg/m<sup>3</sup> (50 mppcf\*)  
, , ACGIH VLS MPT (particules inhalables) 10 mg/m<sup>3</sup>.

**Contrôles techniques appropriés:**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail.

**Protection respiratoire:**

Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.

**Protection de la peau:**

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation.

**Protection oculaire:**

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

**Mesures générales d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide clair et incolore	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	Non explosif Non explosif
<b>Odeur :</b>	Inodore à légèrement piquante	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	Sans objet
<b>Seuil d'odeur:</b>	Sans objet	<b>Densité de la vapeur:</b>	Sans objet
<b>Valeur pH:</b>	2,5 à 3,5 à 50 g/l à 20 °C	<b>Densité relative:</b>	1,67 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Environ 0 °C	<b>Solubilités:</b>	Soluble dans l'eau :

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.07.2015

Chlorure d'hydroxylammonium, ACS			
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Environ 100 °C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	Sans objet	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation:</b>	3,2	<b>Température de décomposition:</b>	>150 °C
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Non disponible	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Sans objet b. Dynamique: Sans objet
<b>Densité à 20°C:</b>	Non disponible		

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

**Réactivité:**

Aucune en cas de traitement normal.

**Stabilité chimique:**

Stable sous des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucune en cas de traitement normal.

**Conditions à éviter:**

Exposition à l'humidité ou à l'eau.

**Matériaux incompatibles:**

Combustibles forts. Pentachlorure de phosphore. Calcium. Sulfate de cuivre anhydre (II).

**Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes d'azote (NOx), chlorure d'hydrogène gazeux.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë:** Aucune information additionnelle.

**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Domages/irritations oculaires sévères:** Aucune information additionnelle.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Cancérogénicité:**

**Hydroxylammonium Chloride:** Cancérogènes présumés pour les humains.

**Mutagénicité cellulaire germinale:**

Rat : Transformation morphologique embryon.

Hamster: Échanges de chromatides surs des poumons.

**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.

**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.

**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité**

Toxicité aquatique, CL50 - Leuciscus idus (Cyprins dorés) - 1 - 48,0 h.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.07.2015

**Chlorure d'hydroxylammonium, ACS**

**Persistance et dégradabilité:** Aucune information additionnelle.

**Potentiel bioaccumulatif:**

Ne devrait pas former une bio accumulation.

**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.

**Autres effets indésirables:**

Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée. Un danger pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'élimination par des parties non professionnelles.

### SECTION 13: Précautions pour l'élimination

**Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Contacter une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Offrir les solutions en surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**US DOT (Département des transports américain)**

**N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**En vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.

**Classe de risques:** Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Non réglementé.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Non

**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.

**Classe de risques:** Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Non réglementé.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Non

**Commentaires:**

Aucun(e)

### SECTION 15: Informations réglementaires

**États-Unis (É.-U.)**

**Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.07.2015

**Chlorure d'hydroxylammonium, ACS**

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Proposition 65 (Californie):**

**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada**

**Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 3-0-1

**HMIS:** 3-0-1

**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)

**Abréviations et acronymes:**

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.07.2015

**Chlorure d'hydroxylammonium, ACS**

- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux  
CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).  
NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).  
HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).  
WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).  
DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).